

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Archives-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : 7R-29/01/1993

Date de publication : 29/01/1993

DIVISION R IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES

Sommaire :

DIVISION R
IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES
AVIS AUX UTILISATEURS

DIVISION R

IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES

AVIS AUX UTILISATEURS

L'article 24 de la loi n° 86-824 du 11 juillet 1986 (JO du 12 juillet, page 8691) a supprimé, à compter du 1er janvier 1987, l'impôt sur les grandes fortunes.

Les développements de la [division 7 R](#) sont donc devenus sans objet depuis cette date et ne sont plus mis en ligne.

Remarque - Les règles d'imposition relatives à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sont exposés dans la DB 7 S.